

☎ 02.96.26.74.66

mairie.stbarnabe@orange.fr

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



AMICALE LAIQUE
PIZZAS A EMPORTER
Commande avant le 11 Mars

N° 554

MARS 2024

Détente numérique :
Vendredi 8 mars 2024 de 14h30 à 17h00
Salle des Lilas
Inscription obligatoire à la mairie.
Pour les enfants à partir de 9 ans



**VENDREDI 8 MARS
à 19h30 à la Salle Sterenn**

**SOIRÉE
CRÊPES & GALETTES**

Ouverte à tous

1 St-Barnabé parmi les St-Médard de France



Le mot du Maire

Chers Barnabéennes et Barnabéens,

Un devoir de mémoire. Le 19 Mars....

M. Bernard **GASTARD**, Président de la section locale de la F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc et Tunisie) et moi-même présiderons la cérémonie du 19 Mars à Saint-Barnabé, accompagnés des anciens combattants, Nous irons nous recueillir dès 9h au monument aux morts. Par la suite, nous assisterons au **49ème rassemblement cantonal de la F.N.A.C.A.** qui aura lieu sur la commune de **PLÉMET** avec l'arrivée des drapeaux à partir de 10h.

C'est la 3ème génération du feu après les conflits de 14/18 et 39/45. Nous commémorerons le **62ème anniversaire du cessez le feu en Algérie.**

Cette cérémonie nous rappelle un devoir de mémoire

« N'oublions pas que ce conflit a duré près de 10 ans et fit 30 000 morts et disparus ainsi que de nombreux militaires et civils atteints dans leur intégrité physique parmi lesquels une majorité de jeunes appelés du contingent sont « morts pour la France ».

Le dispositif « argent de poche »

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire le dispositif « argent de poche » pendant les vacances scolaires ouvert aux jeunes de 16 /18 ans en contrepartie d'une indemnisation de 15€. 4 jeunes y ont participé c'est une 1ère expérience dans la vie active. Je tenais à féliciter Antonin, Ethan, Mathis et Tifenn sous la responsabilité de Maxime, Andréa, Maryline et Jocelyne.

La fête du carnaval

Lors de la fête du carnaval à Saint-Barnabé, du lien intergénérationnel a été tissé. En effet, le Club des Bruyères d'Arvor, l'école Mathurin Boscher et l'école Jeanne d'Arc se sont retrouvés pour un goûter. Je tenais à remercier la directrice, le directeur, la présidente et à travers eux, toutes les personnes qui ont participé pour que cet après-midi de convivialité soit un pur moment de bonheur pour les petits et les grands, encore MERCI pour cette initiative.

Rue Pierre Mendès France et lotissement Bocage

Notre commune continue sa marche en avant et se modernise en intégrant les principes d'un urbanisme fonctionnel. L'aménagement et la sécurisation de la rue Pierre Mendès France se finalisent, le dernier tronçon de voirie vient d'être réalisé pour une fin de travaux vers la mi- avril. Les abords et les espaces verts seront réalisés en régie par le service technique.



Votre Maire, Georges LE FRANC

Vie communale

ÉTAT CIVIL – FÉVRIER 2024

Néant

ABOIEMENTS DE CHIENS

Les aboiements répétitifs, intensifs ou durables d'un chien peuvent être considérés comme un trouble anormal du voisinage aussi bien la nuit qu'en journée.

Les propriétaires sont invités à prendre les mesures nécessaires pour éviter les nuisances sonores produites par leur animal sous peine de sanction relevant du Code pénal et du Code de la santé publique.

DIVAGATION

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse (règlement sanitaire départemental). Laisser divaguer un chien est susceptible de présenter un danger pour les personnes (article R622-2 du code pénal) et est puni d'une amende de 150 euros.

DEJECTIONS CANINES

Les excréments sur la voie publique sont intolérables. Cela traduit un défaut d'éducation de l'animal et un manque de civisme du maître. Le contrevenant encourt une amende de 450 €. Pour rappel, des poubelles avec sacs ont été placées dans le bourg, près de la salle omnisports et rue du gal de Gaulle.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (Centre Aéré)

L'A.L.S.H. fonctionnera du 8 Juillet au 2 Août 2024.

En vue de l'ouverture de centre aéré, nous recrutons des animateurs BAFA et un stagiaire BAFA pour compléter l'équipe afin d'animer le centre de loisirs.

Priorité aux jeunes Barnabéens, il est demandé de déposer les C.V. et lettre de motivation à la Mairie.

HORAIRE D'ÉTÉ

Dans la nuit du 30 Mars au 31 Mars 2024

N'oubliez pas **d'AVANCER** vos montres et pendules d'une heure : à 2h il sera 3h !



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **MARS 2008** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

OPÉRATION ARGENT DE POCHE POUR LES VACANCES DE FÉVRIER



4 jeunes y ont participé.

Antonin JEGOU, Ethan MESGOUEZ et Mathis LE CORRE ont participé à divers travaux avec le service technique et Tifenn RAULT a partagé sa semaine entre Andréa, Maryline et Jocelyne.

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
De 8h15 à 12h00 le samedi

HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
De 8h30 à 11h30 le samedi

DEMANDEURS D'EMPLOI

A la date du 1^{er} Février 2024, ils étaient 56 (Hommes : 31 et Femmes : 25).
A la date du 1^{er} Février 2023, ils étaient 64 (Hommes : 39 et Femmes : 25).

VENTE DE MEUBLES DE BUREAU

Une vente aura lieu le SAMEDI 9 MARS de 9h à 12h au local des agents municipaux.

L'ancien mobilier de la salle du Conseil Municipal :

4 tables de 77x180
3 tables assemblées de 83x77 à prendre en lot
25 chaises

Diverse vaisselle également (verres, pichets, ...).

N'hésitez pas à venir au local des agents municipaux



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Si vous souhaitez un composteur et un bioseau, vous pouvez encore venir vous inscrire en Mairie.

FRELONS ASIATIQUES

Les températures vont faire revenir rapidement les frelons asiatiques.

Les pièges peuvent être posés dès maintenant.

Si besoin d'informations complémentaires venir en Mairie.

U.N.C.

L'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Anciens Combattants aura lieu le

DIMANCHE 10 MARS à 10h30 à la Salle des Lilas

Suivie d'un repas servi au Gwenestan

Comptant sur votre présence.

Le Bureau : Michel BOISDRON, Michel JOUAN, Pierre HARNOIS

F.N.A.C.A.

La journée marquant le 62^{ème} anniversaire de la signature des «accords d'Evian » qui actaient la fin de la guerre d'Algérie, aura lieu MARDI 19 MARS à PLÉMET.

Le Comité local de Saint-Barnabé participera à ce 49^{ème} rassemblement cantonal, organisé par les comités locaux de la F.N.A.C.A. du canton de La Chèze.

Ces accords intervenus entre le gouvernement Français et le FLN représentant le peuple Algérien, décrétaient un «cessez le feu» a daté du 19 Mars 1962. Ce qui mettait ainsi officiellement fin aux opérations militaires, dans lesquelles étaient impliqués les appelés du contingent et par voie de conséquence à la fin de la guerre d'Algérie.

Au programme de cette journée :

10h00 : Rassemblement des délégations de communes du canton avec leur drapeau place de l'ancienne mairie et du monument aux morts de PLEMET.

10h30 : Messe suivie d'un dépôt de gerbe et d'une cérémonie au monument aux morts, d'un vin d'honneur offert par la municipalité et d'un repas à la salle des fêtes.

Avant de se rendre à Plémet le comité local de la F.N.A.C.A., déposera une gerbe au monument aux morts de Saint-Barnabé, lors d'une cérémonie, placée sous la présidence de Monsieur Le Maire.

A 9h rassemblement des participants à la mairie.

Par votre présence, vous contribuerez à perpétuer un devoir de mémoire qui se veut porteur d'un message de paix.

Vie scolaire

MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – MARS 2024

Lundi 11 Mars	Mardi 12 Mars	Jeudi 14 Mars	Vendredi 15 Mars
Betteraves nature Lasagne bolognaise Compote de pommes	Taboulé Tajine de volaille aux fruits secs Légumes tajines Crème dessert vanille	Accras de morue Boulettes de veau à la Portugaise Riz créole Pasteis de nana	Velouté de potiron Nugget's de blé Gratin de choux-fleurs & PDT béchamel Fruit frais
Lundi 18 Mars	Mardi 19 Mars	Jeudi 21 Mars	Vendredi 22 Mars
Céleri sauce cocktail Pâtes Napolitaines au jambon Fruit frais	Taboulé Poisson meunière Ratatouille et P.D.T. Mousse chocolat lait	Saucisson ail cornichons Tajine de volaille à l'orange Légumes du tajine Moelleux à l'abricot	Œuf dur mayonnaise Dhal de lentilles Riz créole Flan nappé caramel
Lundi 25 Mars	Mardi 26 Mars	Jeudi 28 Mars	Vendredi 29 Mars
Pâté de campagne Paupiette de veau Sauce barbecue Petits pois carottes Dessert lacté vanille	Carottes râpées & maïs Pilons de poulet Sauce basquaise Frites au four Fruit frais	Pizza au fromage Gratin de pâtes Sauce tomate Légumes et fromage Fruit frais	Macédoine mayonnaise Beignets au calamar Sauce tartare Carottes persillées Moelleux chocolat

CARNAVAL DES ÉCOLES

Les enfants des 2 écoles ont bravé la pluie et le vent ce jeudi 22 Février superbement déguisés pour l'occasion.

Ils ont rejoint la salle Pascal Legay où le Club Bruyères d'Arvor les attendait avec des crêpes et des jus de fruits.

Bravo aux enseignants déguisés aussi...

Une belle rencontre intergénérationnelle toute en couleur et merci au Club et à la Présidente Marylise POULAIN pour ce beau moment.



GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER

Visite des élèves de CM1 et CM2 le vendredi 9 février, au collège des Livaudières où ils ont passé une super journée d'intégration. Au programme, jeu de piste pour découvrir les lieux, cours d'anglais, d'allemand et d'histoire. Ils ont découvert également le self avec un menu spécial nouvel an chinois. La journée s'est terminée par un goûter.

Les futurs collégiens sont rentrés à l'école ravis de leur journée, rassurés et impatients d'y être l'année prochaine mais il va falloir faire preuve de patience encore un peu !



Mardi 13 février : remise des cartes de vœux reçues par les membres du club Bruyères d'Arvor à l'attention de chacun de nos élèves qui étaient tous ravis d'avoir reçu une réponse et émerveillés par la beauté de certaines cartes ! Un grand merci aux membres du club.



Sortie des maternelles/CP à la Briqueterie de Langueux, le vendredi 16 février. Après avoir vu une exposition sur des sculptures d'animaux en céramique et en métal, les élèves ont eu plaisir à fabriquer un lapin en argile ! Ils sont rentrés ravis de leur sortie.

ÉCOLE JEANNE D'ARC

ÉCOLES
**PORTES
OUVERTES**
22 MARS
17H > 19H
23 MARS
9H30 > 12H30



COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 FEVRIER 2024 A 20H30

DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC
COMMUNE SAINT-BARNABE

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de votants : 14

Date de convocation : 9 février 2024

ORDRE DU JOUR

- 1-Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 19 janvier 2024
- 2-Point sur les investissements 2024
- 3-Programme voirie 2024
- 4-Travaux de sécurisation voie de Blanlin :
 - devis SDE pour l'extension de l'Eclairage Public
 - acquisition de la parcelle ZK003
- 5-Renouvellement de la ligne de trésorerie N°10001330670
- 6-Bilan de l'ALSH 2023 et organisation de l'ALSH 2024
- 7-Questions diverses
- 8-Informations diverses

Présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - M. Michel JOUAN - Mme Fanny PHILIPPE - M. Thomas MAHÉO, Adjoint - M. Michel BOISDRON - Mme Marie-Paule BUZULIER - MM. Daniel HAMON – Patrick DONNIO – Franck JÉGLOT - Mme Christelle GAUTHIER - M. Samuel BRIAND - Mme Charlène RIBEIRO, Conseillers Municipaux.

Absentes excusées :

Mme Jocelyne BOUTIER donnant pouvoir à Mme Fanny PHILIPPE
Mme Véronique LE GALLO donnant pouvoir à M. Samuel BRIAND

Absente :

Mme Catherine GOOSSAERT

Ouverture de la séance à 20 heures 45.

Secrétaire de séance :

M. Michel BOISDRON

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 JANVIER 2024

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

2 - POINT SUR LES INVESTISSEMENTS 2024

Monsieur Le Maire présente pour information les investissements à prévoir pour 2024 :

BUDGET 2024		
20418	Organismes publics divers	
	204182 Bâtiments et installations-Travaux SDE	120 000 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
211	Terrains	5 000 €
215	Installations, matériel et outillage techniques	5 000 €
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 000 €
2184	MOBILIER	5 000 €
2188	AUTRES IMMO CORPORELLES	60 000 €
23	IMMOBILISATION EN COURS	
231	CONSTRUCTION-Logements locatifs + autres bâtiments	30 000 €
	ETUDE RENOVATION SALLE OMNISPORTS	100 000 €
	ECOLE - Etude travaux AUDIT ENERGETIQUE	20 000 €
231	TRAVAUX AMENAGEMENT VOIRIE	
	MISSION ADAC CLASSEMENT VC/CR	8 000 €
	SECURITE RUE DE BLANLIN	120 000 €
	ADRESSAGE CAMPAGNE	45 000 €
	PROGRAMME VOIRIE MARCHÉ BON DE COMMANDE	180 000 €
	ETUDE MAM	20 000 €
	FINANCEMENT INSTALLATION PEI	12 000 €
	LOTISSEMENTS	
	Pré Ménil : Rue Jean Moulin/Travaux	5 000 €
	L'Hermine : Rue du Plessis/MO	5 000 €
	Bocage	5 000 €
	TOTAL INVESTISSEMENT 2024	746 000 €

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

3 - PROGRAMME VOIRIE 2024

Monsieur le Maire rend compte de la commission voirie qui a eu lieu le 15 février :

■ Voirie

Un devis est en cours auprès de l'entreprise COLAS dans le cadre du marché à bons de commande.

Rappel : programme voirie-marché à bons de commande : 180 000 € TTC / an - 2022 à 2025.

■ PATA (Point A Temps Automatique)

Devis COLAS : 16 992,00 € TTC

■ Programme de curage des fossés

Devis Davenet : pelle 14T – 90 € HT/heure / Tracteur + Remorque TP – 65 € HT/ heure

■ Programme épareuse et broyeur d'accotement

Devis ROBIN : 17 866,08 € TTC. Un autre devis va être demandé.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

4 - TRAVAUX DE SECURISATION VOIE DE BLANLIN :

DEVIS SDE POUR L'EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal valide le projet d'extension de l'éclairage public lié au renouvellement BT P5&P26 Blanlin présenté par le SDE des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 13 100 € TTC. Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la TVA et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE22 le 20/12/2019 d'un montant de 7 884,26 €.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE N° ZK003

Dans le cadre de l'aménagement de la voie de Blanlin, afin de réaliser une aire de stationnement pour l'arrêt de bus, il convient d'acheter la parcelle cadastrée N°ZK 003, d'une surface de 330 m2 au tarif de 0,60 € le m2 située à Blanlin et appartenant à M. & Mme BOUCEY. Le notaire désigné sera Maître BARON HUITEL. Un R.D.V. a eu lieu sur place le 30 Janvier avec les riverains concernés et M. Xavier NICOLAS, maître d'œuvre.

Le Conseil Municipal valide l'acquisition de la parcelle cadastrée N°ZK 003 d'une superficie de 330 m2 au tarif de 0,60 € le m2 auquel s'ajouteront les frais d'acte et autorise le Maire à signer tout document relatif à la réalisation de cette vente.

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 2
-----------	------------	----------------

5 - RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE N°10001330670

Le Conseil Municipal valide le renouvellement de la ligne de trésorerie N°10001330670 souscrit au Crédit Agricole des Côtes d'Armor d'un montant de 100 000 euros : *Index Euribor 3 mois moyenné* au 09/02/2024 au taux de 4,898% plus les frais à hauteur de 250 €.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

6 - BILAN DE L'A.L.S.H. 2023 ET ORGANISATION DE L'A.L.S.H. 2024

Le Conseil Municipal prend acte du bilan de l'ALSH 2023 :

■ BILAN DE L'ALSH 2023

PÉRIODE D'OUVERTURE du 10 juillet au 4 août 2023
19 jours d'ouverture (avec 5 jours de mini camp)

ÉQUIPE D'ANIMATION

Directrice : Mme Sophie MAUSOLE

3 animateurs diplômés : M. Alexandre LE CORRE – Mme Line JOSSE – M. Franck DARSEL

1 animatrice non diplômée : Mme Maryline LE COZLER

EFFECTIFS

- Nombre d'enfants ayant participé : 48
- Moyenne de jour de présence par enfants : 12
- Moyenne d'enfants par jour sur toute la période : 29
(1^{ère} sem. 31 / 2^{ème} sem. 35 / 3^{ème} sem. 29 / 4^{ème} sem. 22) (mini camp compris)

Fréquentation de l'ALSH par des enfants hors commune : 13

Commune	Nombre d'enfants	Coût de fonctionnement qui peut être facturé à la commune si convention	Conventionnement
La Chèze	4	1 330,08 €	Convention
St Maudan	1	387,94 €	
Trévé	2	498,81 €	Pas de convention, le montant ne peut pas être facturé (alsh dans ces communes)
Plémet La Ferrière	2	526,49 €	
Loudéac	3	443,36 €	
Bréhan	1	166,26 €	

ACTIVITÉS

Le thème « la découverte » au sens large a été décliné en quatre sous-thèmes : « l'école buissonnière » - « Mario Kart » - « Pirate » - « Fort Boyart ».

► Mini camp du 24 au 28 juillet 2023 (3^{ème} sem.) – **7 participants de 9 à 12 ans** – Camping – base de loisirs de Bosméléac.

► Sorties : Vélorail à Gouarec, Celt Aventures à Sarzeau, karting à Ploërmel, Land des lutins à Landaul, la fête des ALSH à Plessala et piscine tous les mercredis à Loudéac.

BILAN FINANCIER

DEPENSES

Achats (alimentation, petit équipement, fournitures administratives...)	3 330,03 €
Services extérieurs (maintenance informatique, assurances, Edf, télécom, saur, contrôle légionnelles)	268 €
Autres services extérieurs (camping, entrées parcs, transports) Vélorail : 140 € - karting : 621 € - savants fous : 560 € - Celt aventures 532 € - land des lutins : 221 € - piscine : 183,50 € - camping : 297,60 € - Ludothèque : 90 € - transports Collier 2335 €	4 980,10 €
Frais de personnel (animation) + heures garderie + cantine (95h) + charges patronales	14 933,40 € 1 794 €
Charges financières (frais cartes bancaires)	1,00 €
TOTAL	25 306,53 €

En 2022, les dépenses s'élevaient à 20 223,70 €€

RECETTES

Prestation de services CAF 22	1 894,86€
Participation des familles + garderie	6 932 € 72 €
Prestation de services MSA 22	388,56 €
Participation de la commune de La Chèze et St Maudan pour les enfants accueillis (convention signée le 25/04/2019) – pas de conventionnement avec Trévé, Plémet, Loudéac, Bréhan → ALSH dans leur commune.	1 718,02 €
Participation communale <i>En 2022 : 12 805,04 €</i>	14 301,09 €
TOTAL	25 306,53 €

Le Conseil Municipal valide l'organisation de l'A.L.S.H. pour 2024 et autorise M. Le Maire à recruter le personnel nécessaire au fonctionnement de l'ALSH de la façon suivante :

■ Le centre de loisirs se déroulera à l'école Mathurin Boscher, du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2024.

■ RECRUTEMENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Personnel nécessaire au fonctionnement de l'ALSH : 1 BAFD – 2 BAFA - 1 stagiaire BAFA + Maryline LE COZLER

■ RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR

La rémunération du directeur est basée sur 10 heures/jour de centre aéré + 35 heures pour la l'organisation du centre (programme + réunions + installation + rangement fin de centre) + Congés Payés Une indemnité kilométrique pour frais de déplacement lui est versée pour ses déplacements liés au centre pendant la préparation et le déroulement de l'ALSH.
Dédommagement pour l'utilisation de son téléphone portable avec un remboursement d'1 mois de son forfait téléphonique.

Sur présentation d'un justificatif de présence :

► Forfait d'heures pour les nuits lors du mini-camp ou des nuits trappeur : 3 heures/nuir

■ RÉMUNERATION DES ANIMATEURS ET ANIMATEUR STAGIAIRE

Rémunération de l'Animateur BAFA : 9 heures/jour de centre aéré (animation + garderie + ménage)

Rémunération de l'Animateur stagiaire : 4 heures/jour de centre aéré - recrutement pour la durée du séjour.

Sur présentation d'un justificatif de présence :

- Forfait de préparation du centre : 2 réunions préparatoires de 2 heures, l'installation du centre : 2 heures et le nettoyage de fin de centre : 2 heures
- Forfait d'heures pour les nuits lors du mini-camp ou des nuits trappeur : 3 heures/nuir.

	Prévisionnel pour 2024 du 8 juillet au 2 août 2024 soit 20 jours
Directeur Catégorie B (IB-IM : 389-373)	200 heures + 35 heures d'organisation + forfait nuit + Congés Payés
Adjoint territorial d'animation Catégorie C (IB-IM : 367/366)	180 heures + forfait prépa (8h) + forfait nuit + Congés Payés

En cas d'absence, le nombre d'heures rémunérées sera calculé au prorata du nombre de jours réel de présence.

Pendant le déjeuner à la cantine, le directeur et les animateurs assurent la surveillance des enfants et prennent leur repas. (repas à la charge de la commune)

■ TARIFICATION FIXEE PAR L'ENTENTE INTERCOMMUNALES DES ALSH (CIAS LOUDEAC COMMUNAUTE)

Mise à jour de la tarification modulée

Proposition

En cohérence avec les recommandations CAF et en tenant compte du taux d'inflation (4,9 % en 2023)

Tarification modulée 2022						
Tranches de QF 2022	< 550	551-700	701-900	901-1100	1101-1303	> 1304
Tarifs 2022	6,40 €	9,20 €	11,70 €	13,20 €	14,20 €	15,20 €
Actualisation Loudéac 2023	6,40 €	9,50 €	12,00 €	13,70 €	14,90 €	16,00 €
Actualisation Guerledan 2023	6,60 €	9,47 €	12,05	13,60	14,62	15,65

Proposition : tarification modulée 2024						
Tranches de QF 2024	< 541	542-700	701-900	901-1100	1101-1311	> 1312
Nouveaux tarifs 2024 (+ 4 % environ)	6,65 €	9,55 €	12,10 €	13,70 €	14,75 €	15,80 €
Augmentation entre 2022 et 2024	+ 0,25 €	+ 0,35 €	+ 0,40 €	+ 0,50 €	+ 0,55 €	+ 0,60 €

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

7 - QUESTIONS DIVERSES

Néant

8 - INFORMATIONS DIVERSES

- Réunions :
 - commission bâtiments communaux le mardi 27/02 à 9h30
 - commission finances le vendredi 8/03 à 9h30 – présence de Mme CHERIFI, CDL à la Trésorerie de Loudéac.
- Signalétique campagne :
 - consultation de 4 entreprises le 16/02/2024
 - validation en conseil municipal le 19/04
 - départ de la prestation : 3/06-délais de 6 mois pour faire les travaux
- ADAC :
 - mission de classement des VC/ CR
 - Bourg : Etude de passage en zone 30 : réunion le 14 mars à 14h30
- Devis Le BOEDEC pour travaux de marbrerie : 5 382 € T.T.C.
- bâtiments publics :
 - salle sterenn : recours garantie décennale -installation électrique
 - projet Maison des Assistantes Maternelles
 - composteur individuel et bioseau : 86 ont été réservés
- animations vacances hiver :
 - ludothèque 29 Février -14h / salle sterenn
 - ateliers numériques 8 Mars – 14h / salle des lilas
 - mission argent de poche du 26/02 au 01/03
 - vente de matériel le samedi 9 mars à 9h aux services techniques (tables, chaises, vaisselle...)
- Prochain Conseil Municipal **le vendredi 22 mars à 18h30.**

Vie associative & culturelle

COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Blanlin se déroulera le :

DIMANCHE 17 MARS à 11h à la Salle des Lilas

ASSOCIATION VENELLES LOISIRS

L'Assemblée Générale s'est déroulée fin janvier.

Une trentaine d'habitants ont participé au repas des voisins en juin 2023.

L'association a partagé la galette des rois et s'est donnée rendez-vous en Juin 2024 pour un repas.

Le bureau :

Président : Jean-Yves HILLION

Secrétaire : Jean-Pierre LACOLOMBE

Trésorier : Jean-Luc LABORDE



VÉLO LOISIRS

L'Assemblée Générale s'est déroulée le vendredi 2 février.

Le Président, M. René GUILLEMAIN, a fait un bilan de l'année 2023 en présence de Mme Jocelyne BOUTIER et M. Thomas MAHÉO, Adjoints.

Participation à la Rondes des Vallées, au trail de La Chèze, aux Estivales Bretonnes, à La Gentleman, la galette des rois, le Barnabéthon et 1 repas à emporter.

Le bilan financier est positif et approuvé.

Les sponsors ont été remerciés.

Les projets 2024 sont nombreux avec un souhait de baptême au vélodrome, un repas des bénévoles le 29 Mars, une sortie vélo le 6 Juillet et 1 repas à emporter le 23 Novembre.

Un nouveau cycliste a rejoint l'équipe qui compte une quinzaine d'adhérents.

Les sorties ont lieu tous les dimanches, départ à 9h Salle Sterenn pour un circuit d'environ 70 Kms.

Le bureau est inchangé.



COMITÉ DES FÊTES DU BOURG

Soirée années 80

Des moules frites, des chansons des années 80 avec Marie et l'orchestre « Zap song », accord parfait pour une réussite.



Le public (salle pleine) a chanté et dansé sur ces chansons bien connues.
Bravo au comité des fêtes pour cette belle soirée.

LECTURE POUR TOUS

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'association qui gère la bibliothèque aura lieu le

MERCREDI 13 MARS à 18h à la Salle des Lilas

Présence souhaitée de tous les membres et ouverte à tous.

Exposition

Jusqu'à fin Mars, une exposition pour découvrir les fruits et légumes et leur saison est à la disposition du public.

Exposition proposée par la B.C.A. (Bibliothèque des Côtes d'Armor) et prêtée gratuitement par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor.



Convention avec Book Hémisphère.

Nous avons une convention avec BOOK HÉMISPHERE (nouveau nom CHOUETTE COOP) qui a pour but de donner une seconde vie aux livres et produits culturels (CD, jeux de société). Une boîte est à disposition à la bibliothèque.

Vous pouvez également les contacter en direct si grosse quantité (renseignement en mairie ou à la bibliothèque).



La bibliothèque est ouverte le :

Le mercredi de 10h à 12h même pendant les « petites » vacances scolaires et de 16h30 à 17h30

le vendredi de 16h30 à 18h00

le samedi de 10h à 12h.



Tél. : 02.96.26.73.29

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

Après-midi détente

Rendez-vous les 14 et 28 mars.

Le 29 à 12h nous servirons des galettes et crêpes à ceux qui le souhaitent ; l'inscription se fera le 14 février auprès de Marie-Paule BOULÉ.

Aux personnes qui souhaitent nous rejoindre, n'hésitez pas nous passons de bons moments 1 jeudi tous les 15 jours de 14h00 à 17h30 !!

Concours de belote du 16 Février

Notre concours a réuni 30 équipes. Très bel après-midi.

1ères : Antoinette & Roselyne de La Prénessaye

2èmes : Chantal & Noëlla de St-Barnabé

3èmes : Olivier de la Trinité et Patricia de St-Barnabé



UN SAINT-BARNABÉ PARMIS LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE

L'Assemblée Générale aura lieu le 8 mars 2024 à 19h à la salle Sterenn, suivie d'un pot de l'amitié offert et de notre traditionnelle soirée galettes et crêpes ouverte à tous (membres de l'association ou pas).

A.S.S.B.



FOOT

Résultats

Le 4 février

ALLINEUC 5 - A.S. SAINT-BARNABÉ 1

Le 11 février

A.S. SAINT-BARNABÉ 0 - LA FÉRIÈRE 3

Matches à venir

Le 10 Mars à 13h30

MUR DE BRETAGNE – A.S. SAINT-BARNABÉ

Le 17 mars à 15h30

A.S. SAINT-BARNABÉ – LA MOTTE

Le 21 mars à 13h30

F.C. LIÉ PLOUGUENAST – A.S. SAINT-BARNABÉ

FUTSAL



Vie du club

Catégorie U17

Résultats :

Date	Journée	Domicile	Extérieur	Score
27/01/2024	Championnat J-1	FC Barnabéen	US Plédéliac Hunaudaye	3 - 3
03/02/2024	Championnat J-2	GJ Pelem Guerlédan Corlay	FC Barnabéen	6 - 1
17/02/2024	Championnat J-3	FC Barnabéen	GJ Loudéac Centre Armorik	5 - 3

Calendrier :

Date	Journée	Domicile	Extérieur
06/03/2024	Coupe des côtes d'armor	US Langueux	FC Barnabéen St Brieuc Futsal
08/03/2024	Championnat J-4	GJ Lié Plémet	FC Barnabéen
15/03/2024	Championnat J-5	FC Barnabéen	US Quessoy
23/03/2024	Championnat J-6	FC Barnabéen	GJ Pelem Guerlédan Corlay

Catégorie U7 et U9

Calendrier :

Date	Evènement	Où	Catégorie
09/03/2024	Tournoi	Noyal-Pontivy	U9
30/03/2024	Plateaux	Saint Barnabé	U7 et U9

Catégorie Bébé Sport

En vacances, reprise des activités le samedi 16 Mars

Annonces commerciales

LE GWENËSTAN

Plats à emporter et sur place

Jeudi 7 Mars : Jarret confit gratin de pommes de terre

Jeudi 21 Mars : Couscous

Tél. : 02.96.67.15.83

Mail : legwenestan.contact@gmail.com

«L'ARGOAT»

Bar – Tabac – Presse – Grattage - Parions sport – Recharges téléphoniques – Timbres amendes -
Abonnements xbox, RMC Sport – Netflix - Amigo - Point relai : Pick Up – Cartes grises.



Ses Horaires

Lundi – Mardi – Mercredi - Vendredi : 7h45 à 20h

Jeudi : FERMETURE

Samedi - Dimanche : 8h30 à 20h

Tél. : 02.96.67.16.25

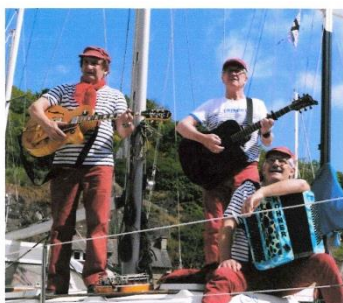


**Nouveau
à St-Barnabé**



DIMANCHE 10 MARS – CAFE CONCERT SALLE STERENN à 14h30 – Association Tche Kanam

LES BEAUTIFUL BROTHERS EN CONCERT
Dimanche 10 mars 2024 à Saint-Barnabé !



Venez pousser la chansonnette ou simplement passer un moment festif et convivial en compagnie des *Beautiful Brothers* dimanche 10 mars 2024 à Saint-Barnabé !

L'association franco-sénégalaise *Tche Kanam* organise un café-concert dimanche 10 mars 2024 à la salle des fêtes de Saint-Barnabé (22) de 14h30 à 17h avec le groupe de musique *Les Beautiful Brothers*.

Le groupe *Les Beautiful Brothers* est constitué de trois beaux-frères dans la vie : Robert Rault à la guitare et au chant, Guy Pichard à l'accordéon et au chant et Hubert Thierry à la guitare, aux percussions et au Banjo. Le programme musical sera composé de chants de marins, de chants irlandais et de chants québécois.

L'association *Tche Kanam*, dont le siège est basé à Loudéac (22), a construit et gère trois écoles pour les tout-petits situées dans la région de M'Bour au Sénégal. Son slogan : *Un bon départ dans la vie commence par l'éducation des tout-petits.*

L'entrée est à 6€ et gratuite pour les moins de 12 ans. Tous les bénéfices de l'après-midi sont reversés à l'association.



PROGRAMME

14h30-15h30. 1ère partie

15h30-15h45.
entracte et petite
restauration

15h45-16h45. 2ème partie

Entrée. 6€
(gratuit pour les - 12 ans)

Agenda

08/03/2024	Atelier Numérique – Salle des Lilas – De 14h30 à 17h00 Assemblée Générale – 1 St-Barnabé parmi les St-Médard – 19h – Salle Sterenn
09/03/2024	Repas à emporter – Cythopathie à vie
10/03/2024	Assemblée Générale – U.N.C. – 10h30 – Salle des Lilas Café / Concert – Tché Kanam – 14h30 – Salle Sterenn
13/03/2024	Assemblée Générale – Lecture Pour Tous – 18h – Salle des Lilas
16/03/2024	Distribution de pizzas – Groupe scolaire Mathurin Boscher – De 16h30 à 20h00 Assemblée Générale – Comité des Fêtes du Bourg – 18h00 – Salle Sterenn
17/03/2024	Assemblée Générale – Comité des Fêtes de Blanlin – 11h00 – Salle des Lilas
19/03/2024	Commémoration du 19 Mars – F.N.A.C.A. – 9h00 – Devant la Mairie
22/03/2024	Conseil Municipal – Mairie – 18h30
23 & 24/03/2024	Assemblée Générale Nationale – 1 St-Barnabé parmi les St-Médard de France
25/03/2024	Comité de l'Info – Mairie – 20h30
29/03/2024	Bal de Pâques et distribution de pizzas – Ecole Jeanne d'Arc – Salle Pascal Legay

Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus). Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND (membres).

+ Pliage : Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN.